

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2021-2022



M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M. (Nom – Prénom) .....

Chef d'exploitation / Associé  Conjoint Collaborateur  Salarié  Autres, à préciser : .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Portable..... e-mail.....

Êtes-vous reconnu(e) en qualité de travailleur(se) handicapé(e) (RQTH) :  Oui  Non

Si oui, avez-vous besoin que l'on adapte nos formations :  Oui  Non

Membre de la société : .....

N° adhérent : .....

## S'inscrire à la (aux) session(s) suivante(s) :

CYCLES GRATUITS TOUT PUBLIC	coût	Nom, prénom du ou des participants
Sur le chemin du parfait manager	gratuit	
Réveiller ses ressources, booster sa confiance	gratuit	
Savoir détecter les personnalités (module 1)	gratuit	
Savoir gérer les personnalités (module 2)	gratuit	
Savoir faire face à ses contradicteurs (module 1)	gratuit	
Faire preuve de répartie, gagner ses débats (module 2)	gratuit	
Tester le bien-être au travail... et ailleurs	gratuit	
J'utilise Word de façon professionnelle	gratuit	
Je maîtrise mes tableaux sous Excel	gratuit	
J'organise mon archivage informatique	gratuit	
Je protège mes appareils et mes données personnelles	gratuit	
Je crée ma première page professionnelle Facebook	gratuit	
Promouvoir son entreprise avec un outil gratuit	gratuit	
DÉBUTS DE SOIRÉE CONVIVIAUX	coût	Nom, prénom du ou des participants
Comment cerner le profil d'un individu ?	gratuit	
Comment mieux communiquer au quotidien ?	gratuit	
Quelques clés pour se sentir plus « zen »	gratuit	
SÉMINAIRES EN RÉSIDENTIEL ET PAYANTS	coût adhérent	Nom, prénom du ou des participants
Je me connais, je te comprends, j'évolue	295 €	
Développer potentiel et confiance en soi pour son projet professionnel	295 €	

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales ainsi que le coût des frais accessoires.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de CEGESTI.

Je souhaite être informé de préférence par :  courrier  mail  sms

Fait à..... le.....

Signature

*Ceci est une préinscription.*

### ATTENTION :

Toutes les dates et les lieux ne sont pas connus à l'heure où nous imprimons. Appelez-nous pour réserver votre place. Connectez-vous sur [www.cegesti.fr](http://www.cegesti.fr) pour toutes les informations complémentaires(programme détaillé, dates, lieux...)

## bulletin d'inscription à retourner dès réception

par courrier : CEGESTI • Parc des expositions • RN 57 - immeuble Alain LALANCE • 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

par e-mail : [formation@cegesti.fr](mailto:formation@cegesti.fr)



L'ORGANISME EST CERTIFIÉ POUR LES FORMATIONS RÉALISÉES À DESTINATION DES CONTRIBUTEURS ET AYANT DROITS VIVEA  
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 415 4026 0254. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.



# Conditions générales :

- Un règlement intérieur est affiché dans les locaux de CE.GEST.I. Il est également mis à disposition de chaque participant qui doit en prendre connaissance et l'appliquer tout au long de sa participation au stage.
- Toute inscription doit être faite à l'aide du bulletin situé au recto ou directement sur le site [www.cegesti.fr](http://www.cegesti.fr)
- La gratuité des stages pour les adhérents de CE .GEST.I s'entend ainsi : l'intégralité des frais pédagogiques est prise en charge par CE.GEST.I. , soit en totalité par la structure, soit avec l'appui du financement d'un fonds de formation. Les frais accessoires sont facturés en sus à l'adhérent et n'entre pas dans les frais pédagogiques.
- Pour les personnes qui ne sont pas adhérentes, une participation financière est demandée, qui s'établit :
  - à 45 € H. T. pour un stage d'une durée d'une demi-journée,
  - à 80 € H. T. pour un stage d'une durée d'une journée,
  - à 150€ H. T. pour un stage d'une durée de deux journées.
- Particularités pour les séminaires :
  - une participation de 295€ H. T. pour les adhérents de CE.GEST.I. ou de 375€ H. T. pour les non adhérents de CE.GEST.I. est demandée. Un acompte de 150 € (chèque encaissé au plus tôt 15 jours avant le stage) est demandé accompagné du bulletin d'inscription à titre d'inscription ferme et définitive.
  - en cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours avant le démarrage de la session, la restitution de l'acompte ne se fait que sur justificatifs de l'empêchement attestant de la présence réelle d'un cas de force majeure (ex. : certificat médical).
  - les frais d'hôtel sont toujours pris en charge par le stagiaire.
- Les repas sont toujours pris en charge par le stagiaire – paiement le jour de la formation auprès du restaurateur. Les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.
- Une attestation de présence sera délivrée au stagiaire à l'issue de la formation (celle-ci permettra, sous conditions, de faire bénéficier d'un crédit d'impôt au stagiaire-chef d'entreprise).
- En cas d'insuffisance d'inscriptions, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la session.
- Une clé USB est fournie à chaque participant. Elle comprend l'ensemble des documents pédagogiques nécessaires accompagné éventuellement d'éléments complémentaires.
- Stages en informatique : un ordinateur portable est mis gracieusement à disposition de chaque participant. Le stagiaire désireux de se former peut apporter son ordinateur portable. Dans ce cas, il est seul responsable de tout événement pouvant advenir à son propre matériel dont le vol ou la détérioration par quel moyen que ce soit et ne saurait en rendre responsable CE.GEST.I.
- La date et le lieu précis de chaque formation vous seront communiqués un mois avant le démarrage de la formation concernée.
- L'invitation est réalisée par l'envoi d'un courrier nominatif à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.
- Pour participer à une session, il faut avoir été invité.
- Le stagiaire qui s'est inscrit à une formation s'engage à y participer. En cas de force majeure et donc d'impossibilité d'être présent, le stagiaire empêché prévient immédiatement l'organisme de formation de son indisponibilité.
- Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires fixés. Sauf cas de force majeure, le retard à un stage ou une absence ponctuelle n'est pas admis. Dans l'hypothèse d'un retard supérieur à 30 minutes, le stagiaire retardataire ne pourrait plus accéder à la salle de formation et serait contraint de reporter ou d'annuler sa participation au cycle.
- Accès aux handicapés : Pour tout type de handicap, merci de contacter notre référent handicap, M. Frédéric ZIMMER par mail à [formation@cegesti.fr](mailto:formation@cegesti.fr) ou au 03 83 50 27 76. Il proposera au stagiaire une adaptation de la formation ou une mise en relation avec un acteur du réseau handicap afin de trouver la solution la plus appropriée, si aucune solution d'adaptation n'est envisageable.
- Les stages se déroulent dans le respect des conditions sanitaires en vigueur notamment avec le strict respect des gestes barrière.
- Une synthèse des conditions sanitaires en vigueur est distribuée à chaque participant avant le démarrage des stages, elle est également affichée dans la salle de formation.